

À la bretonne ! Rapport d'activité 2020

Validé le 13 06 2021

La fondation

Pensée durant le confinement du printemps 2020, « À la bretonne ! » est statutairement fondée lors d'une assemblée générale le 27 mai 2020. Ses membres fondateurs, constituant le premier Conseil d'administration, sont : Romain BILY, Michael HERVE, Kevin JEZEQUEL, Peter LE GUEVEL, Christophe PRUGNE.

Le premier bureau de l'association est constitué ainsi : Président, Christophe PRUGNE ; Vice-Président : Kevin JEZEQUEL ; Secrétaire : Peter LE GUEVEL ; Trésorier : Michael HERVE ;

L'objet d'« À la bretonne ! » tel que défini dans les statuts initiaux est le suivant :

- Regrouper toutes les personnes physiques et morales désireuses de développer l'information et la pédagogie sur la Bretagne, la prise de conscience de l'identité bretonne et de la communauté de destin qui en découle, promouvoir l'émergence d'un pouvoir politique représentatif doté de compétences étendues à l'échelle de la Bretagne, Loire-Atlantique incluse.
- Fournir au public un cadre d'information, de réflexion et d'échanges sur les objectifs de la construction civique bretonne et l'état de ses réalisations.
- Soutenir toutes les initiatives et actions susceptibles de promouvoir cette construction.
- Dans ce cadre, agir plus spécifiquement en direction des citoyens de Loire-Atlantique dont la représentation institutionnelle actuelle diverge de celle des habitants des autres départements bretons

Une démarche pédagogique, militante et constructive

« À la bretonne ! » a pour objectif de susciter la réflexion et le débat sur l'ensemble des sujets civiques et politiques visant à construire la Bretagne, Loire-Atlantique incluse, en complémentarité de l'ensemble des acteurs de la société civile. Association transpartisane et indépendante, « À la bretonne ! » désigne une manière d'être, de vivre, une identité citoyenne assumée sans complexe. « À la bretonne ! » désigne aussi des valeurs bien ancrées en Bretagne comme l'engagement, la cohésion, l'ouverture... en 2 mots : l'exception bretonne. C'est enfin un clin d'oeil assumé au jeu à la nantaise : collectif, innovant, offensif.

La démarche repose sur trois piliers. Elle est tout d'abord pédagogique. Il s'agit de faire vivre le débat public, informer et sensibiliser l'opinion publique sur la démarche pro-réunification, mais aussi sur les pouvoirs des institutions en Bretagne, sur leurs actions et leurs limites. Autrement dit, une information civique à la bretonne. À cette première dimension se couple une optique plus militante. L'objectif d'"À la bretonne !" est bien d'influer sur l'opinion publique et les décideurs par le biais d'événements publics, sur les réseaux sociaux, par des actions directes, innovantes, surprenantes... Enfin, la démarche se veut constructive. "À la bretonne !" se donne pour objectif de diffuser régulièrement des tribunes et intervenir publiquement pour promouvoir ses positions sur l'évolution de la Bretagne, ou encore de développer des plaidoyers à présenter aux citoyens et aux décideurs publics, via les médias et lors des événements auxquels nous participerons.

Une optique civique

Nous souhaitons travailler, dans un cadre associatif transpartisan, sur l'ensemble des sujets civiques et politiques visant à construire la Bretagne, en prenant pour exemple le fonctionnement associatif pro-européen, ou encore Greenpeace voire Act-up. Au-delà de la réunification, nous abordons des sujets de société tels que l'économie, l'éducation, l'environnement, la santé, les transports, l'emploi, l'Europe...

La Loire-Atlantique occupe une place particulière en Bretagne (département le plus urbain de Bretagne, appartenance encore parfois contestée, coupure médiatique avec le reste de la région...). Dans le cadre breton, nous estimons nécessaire de porter une voix spécifique des habitants de Loire-Atlantique.

Le lancement durant l'été 2020

Le lancement médiatique de l'association est effectué le : 03 juillet, jour d'installation du nouveau conseil municipal de Nantes suite aux élections de juin 2020. Tout un symbole : un adjoint au maire délégué aux enjeux bretons vient alors d'être désigné. Il sera donc en charge du dossier de la réunification de la Bretagne, alors qu'une proportion inédite des nouveaux élus nantais se déclare favorable à la réunification. Sont présents une dizaine d'élus nantais, de la majorité comme de l'opposition.

Une seconde réunion se tient rapidement à Rennes le 9 juillet ; jour de session du Conseil régional. Une dizaine de parlementaires, d'élus régionaux et municipaux de Rennes sont présents, parmi lesquels Mona Bras, Paul Molac, Ronan Dantec, Lena Louarn, Aziliz Gouez, Loic Le Brun...

Le 8 juillet, « À la bretonne ! » publie une lettre ouverte à Loig Chesnais-Girard, signée par 150 citoyens bretons, et demandant à ce qu'un représentant de la ville de Nantes soit invité à chaque session du Conseil régional, en vue d'aboutir à la mise en place d'une feuille de route commune pour la réunification.

Un colloque le 11 octobre.

Principale action de l'association, un colloque consacré à la démocratie régionale se tient le 11 octobre 2020, à la brasserie le LAB à Nantes, en présence d'une centaine d'élus et de cadres associatifs. Ce colloque est organisé en partenariat avec le Breizh Civic Lab.

Parmi les élus et personnalités politiques présents : Florent BACHELIER, Ronan DANTEC, Ronan LOAS, Marie-Pierre VEDRENNE, Jean-Jacques URVOAS, Marc LE FUR, Anne-France BRUNET, Caroline GLON, Julie LAERNOES, Arnaud PLATEL, Yannick KERLOGOT, Aziliz GOUEZ, Patrick MARESCHAL, Christian GUYONVARCH, Sandrine JOSSO, Philippe GROVALET, Paul MOLAC, Prismael PETIT, Gael ROBLIN, Gael BRIAND, Céline MENESES, Sébastien HERVE, Fabrice DALINO, Jerome ALEMANY, Zahra ID AHMED, Emilie ROCH, Charles COMPAGNON, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Forough DADKHAH, TANGUY KERMORGANT, Olivier DULUCQ, Jean-Noel BEVIERE, Caroline OLLIVRO, Lionel HENRY, Sébastien GIRARD, Mathieu GUIHARD, Morvan DUPONT, Florian LE TEUFF, Jean-Francois MONNIER, Pierre Emmanuel MARAIS, Gwenvael DURET, Hind SAOUD, Sylvie GALODE, Morgane BERNARD, Maxime PICARD...

4 tables rondes se tiennent sur les sujets suivants : Transformer nos institutions et mieux coopérer, impliquer la société civile dans la modernisation des institutions et de l'action publique, conduire

des études pour comprendre les enjeux de la réunification, bâtir la feuille de route pour engager la procédure démocratique visant à une réorganisation des limites régionales.

Les retombées politiques et médiatiques sont fortes. À la bretonne ! Fait notamment l'ouverture des JT France 3 Bretagne et Pays de la Loire le soir du 11 octobre.

En décembre, l'association est associée à la mise en place du drapeau breton sur la mairie de Nantes.

La neuvième bande.

La neuvième bande est un projet de webmagazine porté par l'association. Ce magazine se veut le point d'ancrage d'une réflexion et d'échanges sur les enjeux politiques et sociétaux, avec une ligne éditoriale en faveur d'une construction volontariste de la Bretagne et de sa réunification.

En donnant la parole aux acteurs de la société civile, aux élus et à des citoyens souhaitant enrichir le débat de leur opinion, nous nous engageons pour la construction d'un débat public de qualité, ouvert à tous et investi pour faire avancer la Bretagne en France et en Europe. Le site est lancé le 1^{er} novembre.

Retour presse

Les actions d'« À la bretonne ! » En 2020 donnent lieu à une trentaine d'articles de presse écrite, principalement Presse-Océan, Ouest-France, Le Télégramme et 20minutes. Plusieurs passages radios sont également enregistrés (Hitwest, Euradio, Alouette, France bleu, France inter) ainsi que 3 passages sur Télénantes, 1 sur Tebeo et 1 sur France 3 (Pays de la Loire et Bretagne)

Adhésions et vie associative.

Durant l'automne, l'association organise des réunions des adhérents en présentiel puis en visioconférence à Nantes, Rennes puis Saint-Nazaire, afin de présenter l'association et de permettre aux adhérents et sympathisants d'échanger.

Le confinement lié au CoVid perturbe cependant la structuration territoriale de l'association. Deux groupes locaux fonctionnent à Nantes et Rennes. Des contacts existent également à Saint-Nazaire, Vannes et Paris.

Au 31 décembre 2020, « À la bretonne ! » compte 111 adhérents.

Le Président,

Christophe PRUGNE